








RACES DE NORMANDIE

Une histoire vivante
Des éleveurs d'avenir

RÉGION NORMANDIE




Boîte à outils à destination des élus, directions et services techniques

LES ÉQUIDÉS AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

Comprendre, choisir et construire un projet adapté à son territoire

RACES DE NORMANDIE

SOMMAIRE

03 POURQUOI FAIRE APPEL AUX ÉQUIDÉS ?

04 QUELS USAGES POUR UNE COLLECTIVITÉ ?

5—11 FICHES TECHNIQUES

12 QUEL MODÈLE CHOISIR : PRESTATION OU RÉGIE ?

13 CONSTRUIRE UN PROJET ADAPTÉ À SON TERRITOIRE

14 MOYENS HUMAINS ET COMPÉTENCES EN RÉGIE

15 CHOISIR LES ÉQUIDÉS ET PRÉSERVER LEUR BIEN-ÊTRE

16 BUDGET ET COÛTS À ANTICIPER

17 RÉGLEMENTATION, ASSURANCE ET SÉCURITÉ

18 FINANCEMENTS ET AIDES MOBILISABLES

19 RÉSULTATS OBSERVÉS ET RÉFÉRENCES SCIENTIFIQUES

20 RESSOURCES

POURQUOI FAIRE APPEL AUX ÉQUIDÉS ?

Dans un contexte où les collectivités doivent concilier transition écologique, qualité du service public et cohésion sociale, le recours aux équidés (chevaux de trait, ânes ou mules) réapparaît comme une solution moderne, durable et efficace. Loin d'être un retour en arrière, l'énergie animale constitue aujourd'hui une alternative propre, silencieuse, fédératrice et performante, reconnue par un nombre croissant de communes françaises.

Selon France Énergie Animale, plus de 200 collectivités françaises utilisent déjà des équidés pour des missions de service public. Les équidés permettent d'assurer de nombreuses missions de service public :

- mobilité douce (transport scolaire, navettes touristiques)
- collecte des déchets (verre, cartons, déchets verts)
- entretien des espaces verts et de la voirie (balayage, arrosage, tonte, ramassage des feuilles)
- gestion écologique des milieux sensibles (débroussaillage, fauche tardive, nettoyage de cours d'eau, débardage)
- missions sociales et de médiation (brigades équestres, animations, lien social)

Les chevaux de trait apportent puissance, endurance et capacité de traction, tandis que les ânes offrent maniabilité, sobriété, proximité avec le public et une grande pertinence pour les missions de médiation, de portage ou d'entretien léger.
Le cheval territorial est un outil polyvalent de développement durable : il réduit les nuisances, préserve les sols et s'adapte aux centres-villes comme aux espaces naturels sensibles. Il favorise également le lien social et l'attractivité du territoire.Solution low-tech, économique et locale, l'énergie animale contribue à la création d'emplois et à la valorisation des races patrimoniales. Elle permet ainsi aux collectivités de proposer un service public plus humain, durable et ancré dans son territoire.



QUELS USAGES POUR UNE COLLECTIVITÉ ?

Les usages sont regroupés en six familles. Certaines missions peuvent être conduites toute l'année ; d'autres sont saisonnières, ponctuelles ou expérimentales. Une même collectivité peut commencer par une prestation limitée avant d'élargir progressivement le projet.

MOBILITÉ



Transport de personnes, ramassage scolaire, portage de colis et petite logistique.

ENTRETIEN ESPACES URBAINS



Collecte des déchets, désherbage mécanique, tonte, broyage et entretien courant.

TOURISME ET LIEN SOCIAL



Médiation par l'animal, animations territoriales et activités touristiques.

ENTRETIEN ESPACES NATURELS



Débardage, entretien d'espaces sensibles, nettoyage de sentiers, etc.

SÉCURITÉ



Surveillance, prévention, interventions, gestion de foules, etc.

AGRICULTURE



Travaux agricoles, maraîchage, viticulture.

MOBILITÉ

CHIFFRES CLÉS

- **+ 40 % d'interactions citoyennes** lors des missions avec des chevaux (collecte, médiation, transport). *Source : IFCE*
- **Amélioration mesurée de l'autonomie, de la coopération et du respect des règles chez les enfants** grâce au ramassage scolaire hippomobile. *Source : Étude INRAE 2022 – "La calèche hippomobile : un tiers-lieu éducatif ?"*

RAMASSAGE SCOLAIRE HIPPOMOBILE

Transport d'enfants entre des points d'arrêt définis et l'école, sur un trajet court et sécurisé. La calèche devient aussi un espace éducatif et relationnel.

TRANSPORT DE PERSONNES ET NAVETTES

Transport régulier ou ponctuel d'habitants et de visiteurs sur un itinéraire défini : centre-bourg, site touristique, parking-relais, marché ou manifestation. Possibilité de navettes PMR (personne à mobilité réduite).

TERRITOIRES ADAPTÉS

Routes avec faible dénivelé et faible vitesse (ex : centres historiques, sites patrimoniaux, voies apaisées).

CONDITIONS DE RÉUSSITE

Tester le parcours à vide puis en charge ; définir les arrêts, horaires, capacité maximale et prévoir un véhicule de remplacement ; prévoir l'accessibilité et l'information du public, associer les parties prenantes du projet (ex : écoles, familles, etc.) ; assurance, formaliser les règles d'embarquement.

MODE DE DÉMARRAGE CONSEILLÉ

Commencer par un prestataire sur une période particulière (rentrée des classes, événement, saison touristique) et sur un circuit unique, puis évaluer fréquentation, coût par rotation et satisfaction.

MOYENS À PRÉVOIR

Calèche ou véhicule adapté au nombre et au profil des passagers ; cheval dressé à la circulation ; meneur qualifié, groom et, selon le public, accompagnateur.

POINTS DE VIGILANCE

Responsabilité liée aux mineurs, ponctualité, intempéries, circulation, assurance pro, comportements à bord et continuité du service.

ENTRETIEN ESPACES URBAINS

CHIFFRES CLÉS

- **Tonte hippomobile = 5 à 8 fois moins de CO_2** qu'une tondeuse thermique.

→ *Étude IFCE 2019 – tonte .*

- **Effort de traction recommandé : 10–13 % du poids du cheval**, soit **60–90 kgf** pour un cheval de trait.

→ *Références Vall (1998) & IFCE – traction .*

TONTE, BROYAGE ET DÉSHERBAGE

Traction d'un équipement de coupe ou de broyage et travail superficiel des allées et surfaces perméables afin de limiter l'emploi d'herbicides et d'intervenir avec précision autour des plantations.

ENTRETIEN COURANT DES ESPACES PUBLICS

Arrosage, transport d'outils et de végétaux, ramassage des feuilles, balayage, ramassage des corbeilles de ville et évacuation de petites charges dans les parcs, cimetières et zones piétonnes

TERRITOIRES ADAPTÉS

Parcs, jardins publics, cimetières, centres-bourgs, zones piétonnes, sites touristiques et allées stabilisées. Espaces nécessitant un entretien régulier, précis et respectueux des sols.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

Identifier les surfaces, les accès, les obstacles et les caractéristiques des sols. Choisir des outils adaptés aux travaux et à la capacité de traction de l'équidé. Tester le matériel en conditions réelles et organiser les interventions selon la météo et les temps de repos.

MODE DE DÉMARRAGE CONSEILLÉ

Expérimenter l'entretien d'un espace délimité (parc, cimetière, allée communale) avec un prestataire spécialisé. Évaluer les surfaces entretenues, le temps de travail, les coûts et les nuisances avant d'étendre le dispositif.

MOYENS À PRÉVOIR

Un équidé formé aux travaux d'entretien, un meneur qualifié, un coéquipier et des outils adaptés : tondeuse, broyeur, bineuse, balayeuse ou équipement d'arrosage. Prévoir les équipements de protection et de sécurité.

POINTS DE VIGILANCE

Effort de traction, réglage des outils, projections, bruit des moteurs auxiliaires, pièces mobiles, obstacles et proximité du public. Adapter la durée du travail aux capacités de l'animal et aux conditions climatiques.

COLLECTE DES DÉCHETS

CHIFFRES CLÉS

- 1 cheval collecte jusqu'à 1,5 tonne/jour (verre, déchets verts, cartons) selon les retours de collectivités. Source : IFCE et retours terrain des collectivités
- – 80 % d'émissions de CO_2 lors des collectes hippomobiles par rapport à un véhicule thermique équivalent. Source : Étude Tonte & traction de l'IFCE
- Coût horaire en régie : 20–40 €/h, contre 70–120 €/h en prestation externe. Source : France Énergie Animale et tarifs observés en Normandie

COLLECTE DES DÉCHETS

Ramassage des déchets triés, des biodéchets, des déchets verts ou des encombrants légers au moyen d'un véhicule hippomobile équipé. La tournée lente facilite les arrêts fréquents et le contact avec les habitants

TERRITOIRES ADAPTÉS

Centres-villes, marchés, quartiers résidentiels, zones piétonnes, centres historiques et sites touristiques. Particulièrement pertinent pour les tournées courtes, avec des arrêts fréquents et des rues étroites.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

Évaluer les volumes collectés, les distances, les pentes et les temps de manutention. Adapter le véhicule aux déchets transportés et prévoir les points de collecte, de vidage, de pause et de demi-tour. Tester la tournée en charge et comparer son coût au service existant.

MODE DE DÉMARRAGE CONSEILLÉ

Expérimenter une tournée courte et régulière avec un prestataire : marché, centre historique ou collecte ciblée. Évaluer les tonnages collectés, les coûts, les temps de travail et les kilomètres motorisés évités avant d'étendre le dispositif.

MOYENS À PRÉVOIR

Un équidé formé à la circulation et aux arrêts fréquents, un véhicule de collecte freiné et adapté aux charges, un meneur qualifié et un coéquipier. Prévoir les équipements de signalisation, de manutention et les installations de déchargement.

POINTS DE VIGILANCE

Poids des charges, stabilité et freinage du véhicule, bruit des contenants, verre cassé, circulation, manutention et hygiène. Adapter les tournées aux capacités de l'animal, prévoir les pauses et assurer la continuité du service.

TOURISME ET LIEN SOCIAL

La présence d'un équidé crée un contact immédiat et peut soutenir des projets touristiques, éducatifs, sociaux ou intergénérationnels. La qualité du projet repose sur des objectifs précis et sur la compétence des intervenants, pas sur la seule présence de l'animal.

ACTIVITÉS TOURISTIQUES EN ATTELAGE

Circuits patrimoniaux, promenades commentées, liaisons entre sites et animations lors d'événements. Le parcours doit apporter un véritable contenu de découverte.

RANDONNÉES AVEC DES ÂNES BÂTÉS

Parcours familiaux, touristiques ou éducatifs durant lesquels l'âne porte des bagages adaptés. Une préparation des usagers est indispensable avant le départ.

MÉDIATION PAR L'ANIMAL

Actions relationnelles, éducatives ou sociales auprès d'écoles, d'EHPAD, de structures médico-sociales ou de quartiers. Les objectifs, les publics et les modalités d'évaluation doivent être définis.

ANIMATIONS TERRITORIALES

Démonstrations de savoir-faire, événements autour du patrimoine vivant, découverte des races locales et rencontres avec les éleveurs et utilisateurs.

TERRITOIRES ADAPTÉS

Centres historiques, sites touristiques, parcs, chemins de randonnée.
Ecoles, EHPAD, établissements médico-sociaux et quartiers pour accueillir des actions de médiation.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

Définir l'objectif : découverte, transport touristique, médiation ou animation territoriale. Adapter la durée, la taille du groupe, les horaires et les interactions aux capacités du public et de l'animal. Vérifier les qualifications, assurances et compétences professionnelles propres à l'activité. Préparer les participants : règles d'approche, gestes autorisés, conduite à tenir et respect des temps de repos. Prévoir un espace calme, de l'eau, du fourrage, des pauses et une zone de retrait inaccessible au public.

MODE DE DÉMARRAGE CONSEILLÉ

Organiser une action pilote avec un professionnel, recueillir l'avis des participants et des équipes, puis ajuster le format avant toute programmation régulière.

MOYENS À PRÉVOIR

Des équidés sélectionnés pour leur stabilité et leur disponibilité, un encadrement qualifié, du matériel adapté au public et un protocole précis pour les personnes vulnérables.

POINTS DE VIGILANCE

Confusion entre animation et médiation, attentes excessives envers l'animal, gestes imprévisibles du public, fatigue liée aux interactions, accessibilité, responsabilité, hygiène et continuité en cas d'indisponibilité. Le bien-être de l'animal doit primer sur le programme annoncé.

ENTRETIEN ESPACES NATURELS

Chevaux et ânes permettent d'intervenir avec précision dans des milieux fragiles ou difficiles d'accès. Leur intérêt est maximal lorsque la préservation des sols, la maniabilité et la réduction des nuisances priment sur le rendement brut.

DÉBARDAGE

Déplacement de grumes depuis la zone d'abattage vers une place de dépôt, en traînage direct ou avec un avant-train. Le cheval est particulièrement utile pour sortir des bois de manière sélective sans ouvrir de larges voies.

ENTRETIEN DES ESPACES NATURELS SENSIBLES

Transport de matériel, évacuation de végétaux, fauche, débroussaillage léger et petits travaux dans les milieux où les engins lourds risquent de tasser les sols ou de dégrader les habitats.

NETTOYAGE DE SENTIERS AVEC DES ÂNES BÂTÉS

Acheminement d'outils, de sacs et de petit matériel, puis évacuation de déchets sur des chemins étroits, escarpés ou non accessibles aux véhicules.

TERRITOIRES ADAPTÉS

Forêts communales, zones humides, dunes, berges, réserves, sites Natura 2000, sentiers littoraux, chemins forestiers et terrains à portance limitée.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

Faire reconnaître le chantier par un professionnel.
Définir les charges, pentes, distances, obstacles et zones de retournement.
Coordonner l'intervention avec le gestionnaire du site et les autres entreprises.
Adapter le calendrier à la météo, à la portance des sols et aux enjeux écologiques.

MODE DE DÉMARRAGE CONSEILLÉ

Faire appel à un prestataire
Conseil de démarrage : introduire une part de traction animale dans les appels d'offres.

MOYENS À PRÉVOIR

Un professionnel spécialisé, des outils de débardage ou de bât adaptés, une équipe au sol, des équipements de protection et un plan d'accès pour les secours.

POINTS DE VIGILANCE

En débardage, la préparation du chantier et la compétence du professionnel sont déterminantes pour la sécurité humaine et animale.

SÉCURITÉ

CHIFFRES CLÉS

- **Rayon d'action d'un cheval 2 à 3 fois supérieur à celui d'un agent pédestre** sur un même temps de patrouille. *Données police montée internationales.*
- **1 patrouille montée a une visibilité 5 fois plus efficace qu'une patrouille pédestre** (effet "surplomb", visibilité à 3 m de haut). *Donnée issue des travaux internationaux sur police montée (Canada, UK, USA).*
- **1 cheval multiplie par 6 la capacité d'interactions sociales spontanées par rapport à un agent à pied**. Source : IFCE - *"Études de sociologie urbaine"*

SURVEILLANCE ET PRÉVENTION

Patrouilles dans les parcs, centres-villes, espaces naturels, plages ou grands sites. La hauteur du cavalier améliore la visibilité et facilite l'observation à distance.

INTERVENTIONS ET GESTION DE MANIFESTATIONS

Observation des flux, sécurisation de secteurs et appui aux équipes au sol. Les missions et limites d'intervention doivent être définies à l'avance.

TERRITOIRES ADAPTÉS

Zones piétonnes, parcs, promenades littorales, grands espaces, manifestations et secteurs où la présence humaine et la visibilité priment sur la rapidité.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

Définir précisément les missions, limites d'intervention et procédures d'alerte. Habituer progressivement l'animal aux bruits, foules, véhicules et objets inhabituels. Effectuer des reconnaissances et prévoir les zones de retrait. Coordonner l'équipe équine avec les autres services de sécurité.

MODE DE DÉMARRAGE CONSEILLÉ

Fonctionnement uniquement en régie avec un agent volontaire pour la mission (généralement avec son cheval personnel).

MOYENS À PRÉVOIR

Des agents habilités pour leurs missions, des équidés stables et entraînés, un équipement visible, des moyens de communication et une logistique de transport et de repos.

POINTS DE VIGILANCE

Mouvements de foule, chiens non tenus, engins motorisés, sirènes, fumigènes, sols glissants, météo, durée des patrouilles, accès à l'eau, distance de repli et récupération de l'animal. L'équidé ne doit jamais être utilisé comme moyen de contrainte sans cadre, formation et doctrine d'emploi adaptés.

AGRICULTURE

La traction animale peut compléter la mécanisation sur les petites surfaces et pour les travaux demandant précision, faible tassement et interventions fréquentes. Elle suppose toutefois une forte technicité et une organisation agricole cohérente.

FERMES ET RÉGIES MUNICIPALES

Entretien de parcelles, jardins pédagogiques, vergers ou productions destinées à la restauration collective, avec une dimension possible de démonstration et de sensibilisation.

MARAÎCHAGE ET CULTURES DIVERSIFIÉES

Binage, buttage, entretien des interrangs et travaux avec porte-outils. La qualité du réglage permet de travailler près des cultures en limitant le tassement.

VITICULTURE ET VERGERS

Travail entre ou sous les rangs, décavaillonnage, entretien du sol et transport. L'intervention doit être adaptée à la largeur des rangs, aux pentes et à l'état du sol.

TRAVAUX AGRICOLES

Préparation superficielle du sol, hersage, transport de récoltes, de plants, d'amendements ou de matériel. La traction animale est surtout pertinente pour des opérations précises et répétées.

TERRITOIRES ADAPTÉS

Fermes municipales, régies agricoles, jardins pédagogiques, maraîchage diversifié, vergers et vignobles aux sols sensibles et aux rangs compatibles avec le matériel.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

Régler et tester chaque outil sur une petite surface avant d'augmenter la durée ou la difficulté. taille de la parcelle à travailler et type de culture : calcul de la productivité attendue.
Concevoir l'itinéraire technique avec l'agriculteur et l'utilisateur professionnel de traction animale.
Vérifier la largeur des rangs, les sols, les pentes, les tournières et les temps de manœuvre.

MODE DE DÉMARRAGE CONSEILLÉ

Réaliser une saison d'essai avec un prestataire ou un partenaire agricole, la prestation en régie est possible par la suite.

MOYENS À PRÉVOIR

Si régie : Un utilisateur formé à la traction agricole, des outils correctement réglés, une zone de repos proche des parcelles, des espaces de stockage et un suivi agronomique.

POINTS DE VIGILANCE

Réglage des outils, effort de traction, proximité des cultures, blessures liées au matériel, état hydrique du sol, chaleur, saisonnalité, disponibilité d'un remplacement et viabilité économique. Le rendement doit être comparé à l'échelle de l'ensemble de l'itinéraire technique.
Il ne faut pas que l'utilisateur débute à la fois en traction animale et en traction agricole

QUEL MODÈLE CHOISIR : PRESTATION OU RÉGIE ?

Deux grands modèles sont possibles. Ils ne s'opposent pas : une collectivité peut commencer par une prestation, acquérir de l'expérience, puis internaliser tout ou partie du service si l'activité devient régulière.

CRITÈRES	PRESTATION EXTERNE	GESTION EN RÉGIE
Démarrage	Rapide, faible investissement	Progressif, nécessite préparation et investissements
Équidés et matériel	Fournis par le prestataire	Acquis, loués ou mis à disposition par la collectivité
Compétences	Portées par le prestataire	À recruter, former et maintenir
Souplesse	Forte pour une mission ponctuelle	Forte pour des missions quotidiennes variées
Continuité	Dépend du contrat	Dépend des effectifs, des équidés et de l'organisation interne
Risque initial	Limité	Plus important
Pertinence	Test, saison, événement, chantier spécialisé	Programme régulier et structurant

OPTION 1 : FAIRE APPEL À UN PRESTATAIRE

C'est le modèle recommandé pour découvrir l'activité, tester un itinéraire, mesurer l'acceptation ou réaliser une mission spécialisée. Le cahier des charges doit préciser la mission, les résultats attendus, le parcours, les publics, les responsabilités, les conditions d'annulation, le bien-être animal et les éléments de bilan.

OPTION 2 : ORGANISER UNE RÉGIE

La régie permet une présence quotidienne, une forte visibilité et une intégration à plusieurs services. Elle suppose cependant une organisation robuste : au moins deux équidés pour le grégarisme et la continuité, plusieurs agents capables d'assurer le service, des installations adaptées, du matériel, un référent technique et un budget annuel stable. Ce modèle est plus intéressant financièrement qu'un prestataire à condition d'avoir un nombre de missions suffisantes à réaliser.

REMARQUE

Pour une collectivité non initiée, le parcours le plus sécurisé est généralement :
diagnostic → prestation pilote → bilan → décision d'extension ou d'internalisation

CONSTRUIRE UN PROJET ADAPTÉ À SON TERRITOIRE

DIAGNOSTIQUER

Décrire la mission, sa fréquence, les volumes, les distances, les publics et la saisonnalité. Cartographier le parcours : trafic, pentes, revêtements, arrêts, accès à l'eau, zones de croisement et solutions de repli. Comparer ensuite l'organisation actuelle, la prestation externe, la régie et les solutions mixtes.

EXPÉRIMENTER

Faire valider la faisabilité par un professionnel de la traction animale, puis lancer une expérimentation limitée, mesurable et réversible. Tester le parcours, l'équipement, les charges, les horaires et l'organisation humaine en conditions réelles avant d'étendre le service.

ÉVALUER ET DÉCIDER

Mesurer le nombre de tournées ou d'hectares traités, le temps de travail complet, le coût par mission, les incidents, la récupération de l'animal, la satisfaction des agents et du public ainsi que les kilomètres motorisés évités. Le bilan doit conduire à ajuster, poursuivre, élargir ou arrêter l'expérimentation.

CONSTRUIRE LE PROJET AVEC LA POPULATION

L'introduction d'équidés dans l'espace public doit être expliquée en amont. Informer les habitants, associer les agents, les associations, les écoles et les usagers permet de présenter les objectifs, les conditions de travail des animaux et les mesures de sécurité. Dans un contexte de forte attention portée au bien-être animal, cette concertation évite les incompréhensions et limite la diffusion d'informations inexactes. La communication doit rester transparente : choix des équidés, temps de travail et de repos, suivi sanitaire, compétences des meneurs, modalités de signalement et résultats de l'expérimentation.







MOYENS HUMAINS ET COMPÉTENCES EN RÉGIE

La réussite repose d'abord sur les personnes. Un bon cheval et un bon véhicule ne compensent jamais une équipe insuffisamment préparée.

LES FONCTIONS ESSENTIELLES

FONCTIONS	RESPONSABILITÉS
Meneur / utilisateur professionnel	Conduit l'attelage, observe l'animal, décide de la faisabilité et gère les imprévus.
Groom / coéquipier	Assure l'assistance, la sécurité autour de l'attelage et les interventions à la tête de l'animal.
Accompagnateur du public	Supervise les passagers, notamment enfants ou personnes vulnérables.
Référent technique	Suit le dressage, conseille sur le matériel et intervient en cas de difficulté.
Coordinateur interne	Planifie les missions, organise les remplacements et produit les bilans.

FORMATION ET EXPÉRIENCE

La formation des agents est essentielle et peut être exigée par les assurances. Pour une collectivité, les formations MATE ou CS TECA sont recommandées. Dès 2026, le CS « Traction équine et conduite d'attelages » est notamment proposé au Pin-au-Haras.

En cas de recours à un prestataire, une assurance professionnelle est obligatoire. Aucun autre diplôme spécifique n'est requis, mais une expérience pratique avec les équidés reste indispensable.



ORGANISATION MINIMALE RECOMMANDÉE

- Ne pas engager une mission urbaine avec un meneur isolé : prévoir un groom.
- Pour le transport de personnes, distinguer conduite de l'attelage et accompagnement des passagers.
- Prévoir les congés, maladies, formations et indisponibilités : une compétence portée par une seule personne fragilise le service.
- Maintenir les acquis par la pratique et la formation continue.

CHOISIR LES ÉQUIDÉS ET PRÉSERVER LEUR BIEN-ÊTRE

CHOISIR UN ANIMAL POUR UNE MISSION, PAS SEULEMENT UNE IMAGE

Le gabarit compte, mais le tempérament, l'éducation, l'expérience, la santé, la locomotion et la compatibilité avec le meneur sont déterminants. Un équidé destiné à la ville doit être préparé à la circulation, aux arrêts fréquents, au public, aux bruits et au matériel. Un animal destiné au débardage ou à l'agriculture doit être entraîné progressivement aux efforts spécifiques.

DES RACES LOCALES ADAPTÉES AU TRAVAIL

Le Percheron, puissant et endurant, et le Cob Normand, plus compact et polyvalent, présentent de réelles aptitudes pour les activités des collectivités. Chaque animal doit néanmoins être sélectionné selon son tempérament, sa formation et la mission envisagée. Le Centre de Valorisation des équidés normands forme des chevaux et des ânes à de nombreuses missions, sélectionne et commercialise les animaux et accompagne les collectivités dans le choix d'un équidé correspondant à leurs besoins.

REPÈRES DE SÉLECTION

- état de santé et suivi vétérinaire documentés ;
- aplombs, locomotion et pieds compatibles avec le travail prévu ;
- réactions maîtrisées face aux stimuli de l'environnement ;
- niveau de dressage vérifié en situation ;
- capacité de récupération après l'effort ;
- relation fonctionnelle avec le meneur ;
- essai avec le véhicule ou l'outil réellement utilisé.

BESOINS FONDAMENTAUX

Les équidés ont besoin d'un accès régulier au fourrage et à l'eau, de mouvement, de repos, de contacts sociaux avec leurs congénères et d'un espace propre, sec et sécurisé. Les besoins varient selon le poids, l'alimentation, la météo, l'effort, la santé et le mode d'hébergement : les chiffres génériques ne remplacent pas le suivi individuel.

À OBSERVER	SIGNES UTILES
Pendant le travail	Allure, respiration, sudation, disponibilité, posture, réactions au matériel et régularité.
Après le travail	Récupération, hydratation, appétit, locomotion, blessures ou frottements.
Dans la durée	État corporel, pieds, comportement social, motivation et santé.

BUDGET ET COÛTS À ANTICIPER

Le coût doit être évalué en coût complet. Dans une régie, le poste principal est généralement humain ; l'achat du cheval ne représente qu'une fraction du budget total. Les montants ci-dessous sont des ordres de grandeur issus du document de travail et doivent être confirmés par des devis récents.

PRESTATION EXTERNE : REPÈRES DE CADRAGE À ACTUALISER

TYPE DE PRESTATION	FOURCHETTE INDICATIVE
Transport	70 à 100 € / heure
Collecte ou espaces verts	60 à 90 € / heure
Animation ou tourisme	80 à 120 € / heure
Contrat longue durée	50 à 70 € / heure

Ces prix peuvent varier fortement selon le déplacement, le nombre d'intervenants, le matériel, la durée minimale, la saison, l'assurance et la technicité. Ils ne doivent pas être utilisés pour construire un marché sans consultation.

RÉGIE : POSTES D'INVESTISSEMENT

- acquisition ou mise à disposition de deux équidés adaptés
- véhicule, outils, harnais et équipements de sécurité
- installations, clôtures, stockage et zone de soins ;
- formation initiale et accompagnement technique
- transport des animaux si les missions sont dispersées

RÉGIE : DÉPENSES ANNUELLES

- salaires, remplacements et temps de coordination
- fourrage, litière et compléments éventuels
- parage ou ferrure, vétérinaire, ostéopathie et dentisterie
- assurances
- entretien des installations, véhicules et harnais
- formation continue et expertise externe



RÉGLEMENTATION, ASSURANCE ET SÉCURITÉ

Il n'existe pas de régime unique intitulé « cheval territorial ». Plusieurs cadres s'appliquent selon l'activité : Code de la route, santé et protection animales, droit du travail, règles des établissements recevant du public, transport de personnes, marchés publics et responsabilités de la collectivité.

CIRCULATION

Les convois et véhicules à traction animale sont encadrés par le Code de la route, notamment les articles R. 434-1 à R. 434-4. Le galop 5 d'attelage et le code sont nécessaires pour conduire un attelage, mais la maîtrise du conducteur doit être réelle. Les prescriptions de signalisation, d'éclairage, de freinage, de charge et de composition du convoi doivent être vérifiées pour le véhicule et la mission envisagés.





ASSURANCES À EXAMINER AVEC L'ASSUREUR

- responsabilité civile de la collectivité ;
- responsabilité liée à la détention et à l'utilisation des équidés ;
- couverture des agents et intervenants ;
- véhicule hippomobile et dommages au matériel ;
- transport de personnes, lorsqu'il est pratiqué ;
- événements, bénévoles ou partenaires, le cas échéant.

DÉMARCHE DE PRÉVENTION

- Réaliser une analyse de risques par mission et par parcours.
- Formaliser les rôles et les critères d'arrêt.
- Tester le matériel et l'itinéraire progressivement.
- Former l'équipage aux incidents plausibles.
- Enregistrer incidents et presque-accidents.
- Réexaminer les procédures après toute évolution.

AVERTISSEMENT

Ce guide fournit des repères, pas une consultation juridique. Avant la mise en service, la collectivité doit faire vérifier son dispositif par ses services compétents, son assureur et les professionnels concernés.

FINANCEMENTS ET AIDES MOBILISABLES

Les aides évoluent régulièrement et leur éligibilité dépend du statut du porteur, des dépenses et du calendrier. Aucun financement ne doit être considéré comme acquis avant confirmation écrite de l'organisme instructeur.

PISTES À EXAMINER EN NORMANDIE

DISPOSITIF / PISTE	OBJET ET VIGILANCE
Plan opérationnel patrimoine élevage (POPE)	Le dispositif régional 2026 vise notamment les projets économiques mobilisant le Cob normand, le Percheron, l'Âne normand ou l'Âne du Cotentin. Vérifier l'éligibilité directe d'une collectivité ou le montage avec un partenaire.
MAEC Protection des races menacées	Aide liée à la détention d'animaux éligibles dans un cadre agricole. Elle ne finance pas à elle seule un service territorial et suppose des conditions précises.
Fonds Vert – Mobilités durables en zones rurales	Financement des navettes alternatives (dont hippomobiles) pour la mobilité rurale.
Programmes LEADER	Selon le groupe d'action locale : tourisme durable, services de proximité, patrimoine, expérimentation et coopération.
Aides départementales • Eure • Calvados • Orne	Soutien aux petits investissements liés à l'élevage, matériel, infrastructures légères.



RÉSULTATS OBSERVÉS ET RÉFÉRENCES SCIENTIFIQUES

Les travaux disponibles montrent que l'intérêt de la traction animale ne se limite pas à une comparaison énergétique. Les projets associent performance opérationnelle, effets environnementaux, qualité d'usage et externalités sociales. Les résultats dépendent toutefois fortement du contexte et de la qualité du binôme humain-animal.

RÉFÉRENCE	ENSEIGNEMENT UTILE
Caractéristiques des collectivités territoriales recourant au travail anthropoéquin (IFCE, 2021)	Étude sociologique et statistique sur 293 collectivités : profils, motivations, missions, organisation interne, freins et externalités positives du cheval territorial.
Dynamisme du cheval et des territoires (IFCE – OESC, 2015)	Panorama national des usages du cheval dans les territoires : économie, tourisme, emploi, attractivité, innovations.
Comportement du cheval de trait au travail dans les vignes (IFCE, 2024)	Analyse fine du comportement, des expressions faciales et de la charge de travail de chevaux de trait en viticulture.
Caractérisation de l'effort des équidés de territoire en débardage (IFCE, 2023)	Mesure de l'effort physique de chevaux et ânes en débardage : traction, fréquence cardiaque, capacités selon les races.
Développer l'utilisation du cheval au travail tout en respectant son bien-être – Tonte d'espaces verts (IFCE, 2019)	Comparaison tondeuses hippotractées vs thermique : coûts, efficacité, émissions carbone, bien-être du cheval.
Navette hippomobile en haute montagne – Assistance électrique (IFCE, 2018)	Tests d'une navette hippomobile avec assistance électrique en zone de montagne : traction, sécurité, bien-être.
Utilisation du cheval attelé en territoire – Guide pratique (Haras Nationaux, 2012)	Ouvrage de référence : typologie des missions, coûts, matériel, organisation, retours d'expérience, fiches pratiques.
Rapport CGAAER – Évaluation du potentiel de développement du cheval territorial (2012)	Rapport stratégique sur la filière : enjeux, formation, réglementation, matériel, structuration nationale.
La calèche hippomobile : un tiers-lieu éducatif ? (INRAE, 2022)	Étude sociologique sur le ramassage scolaire hippomobile de Vendargues : impacts éducatifs et sociaux.
Rapport Vie Publique – Cheval et territoire (2013)	Analyse nationale des usages du cheval dans les collectivités : enjeux, freins, perspectives, recommandations publiques.

COMMENT UTILISER CES RÉFÉRENCES ?

Elles permettent d'étayer un diagnostic, de construire des indicateurs et d'identifier des points de vigilance. Elles ne constituent pas des ratios universels. Chaque projet doit produire ses propres données de terrain.

RESSOURCES

Ces structures sont les référents français et normands pour accompagner les collectivités dans les projets équins (études, matériel, formation, ingénierie, retours d'expérience).

FÉDÉRATION RACES DE NORMANDIE

Utilité pour les communes : connaissance et valorisation des races patrimoniales normandes
Contact : contact@racesdenormandie.com

TRAIT ET ÂNE DE NORMANDIE

Utilité pour les communes : conseils techniques, mise en relation, retours d'expérience, formations.
Contact : traitanenormandie@gmail.com

FNAT – FÉDÉRATION NATIONALE DES ANIMAUX DE TRAVAIL

Rôle : fédération nationale regroupant les acteurs du cheval, âne et mulet de travail.
Utilité : expertise bien-être, sécurité, matériel, accompagnement des collectivités.
Contact : 01 42 81 46 11

FNAT – FÉDÉRATION NATIONALE DES ANIMAUX DE TRAVAIL

Rôle : fédération nationale regroupant les acteurs du cheval, âne et mulet de travail.
Utilité : expertise bien-être, sécurité, matériel, accompagnement des collectivités.
Contact : 01 42 81 46 11

HIPPOTESE

Rôle : centre de ressources techniques sur la traction animale (mesures d'effort, matériel, innovations).
Utilité : expertise technique pointue, accompagnement, retours d'expérience.

IFCE – INSTITUT FRANÇAIS DU CHEVAL ET DE L'ÉQUITATION

Rôle : expertise nationale, formations (CS UCA), accompagnement technique, études.
Site : https://www.ifce.fr

ÉQUI-RESSOURCES

Rôle : recrutement de meneurs, diffusion d'offres, annuaire des formations.
Site : https://www.equiressources.fr

PROMMATA

Rôle : association spécialisée dans le matériel agricole à traction animale.
Utilité : outils robustes, adaptés aux petites communes, formations.
Contact : communication@prommata.org

CONTACTS

FÉDÉRATION RACES DE NORMANDIE

Haras national du Pin,
61310 Le Pin-au-Haras
contact@racesdenormandie.com
racesdenormandie.com
+33 7 89 42 23 88

TRAIT ET ÂNE DE NORMANDIE

Haras national du Pin,
61310 Le Pin-au-Haras
contact@centredevalorisation-normandie.com
centre-de-valorisation-des-equides-normands.com
+33 6 88 42 12 27

RACES DE NORMANDIE

